sia
schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Validation de la valeur utile de conductivité thermique

selon norme SIA 279, Matériaux de construction isolants, édition 2018

Requérant				
Nom/Nom de la maison	**Saint-Gobain Isover SA**			
Adresse	**Route de Payerne 1**			
NPA/Lieu	**1522 Lucens**			
Description du produit				
Nom du produit	**ISOVER PB M 034**			
Groupe de matériaux	Laine de verre			
Information complémentaire	Panneaux roulés			
Valeur utile de conductivité thermique	**W/(m·K)**	**0.034**	**—**	**—**
– pour épaisseur à la livraison de	mm	30-260	—	—
– pour masse volumique apparente de	kg/m³	20	—	—

L'organe de contrôle de la commission SIA 279 a examiné conformément à la norme SIA 279:2018 les documents présentés pour le produit mentionné ci-dessus et a constaté que:

Les contrôles de la conductivité thermique, soit le contrôle permanent de la qualité, l'auto-contrôle et le contrôle par un organisme accrédité, sont exécutés conformément à la norme SIA 279:2018.

La déclaration relative à la conductivité thermique ou à la résistance thermique se base, selon la norme SIA 279:2018, sur 90 % de la production (niveau de confiance 90 %) dans les conditions suivantes: température moyenne 10 °C, conditions de température et d'humidité normalisées 23/50, compte tenu des effets du vieillissement.

Les valeurs déclarées de conductivité thermique ou de résistance thermique relatives au produit mentionné peuvent être, selon la norme SIA 279:2018, chapitre 3, utilisées comme valeurs utiles pour les calculs et les vérifications au domaine du bâtiment.[1]

Date du contrôle: 04.12.2024

Cette validation est valable jusqu'au 31.12.2026.

4 / 24100025

Commission SIA 279
Groupe de travail Organe de contrôle SIA 279

Zurich, le 10.12.2024

R. Räss, Président

R. Aeberli, Bureau de la SIA

1 Les conditions climatiques normales, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, ne donnent lieu à aucune majoration. En cas de conditions spéciales de température et d'humidité les valeurs utiles sont à convertir selon EN ISO 10456.